

En 1998, la loi de lutte contre les exclusions engageait professionnels et bénévoles de l'action sociale à se former "à la connaissance du vécu des personnes et des familles très démunies et à la pratique du partenariat avec elles". Dans un rapport de 2012, le CNLE rappelle la volonté de l'Union européenne d'impulser au sein des politiques publiques la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale : "elle est la seule à pouvoir apporter un triple bénéfice : efficacité des politiques publiques, efficacité du travail au quotidien des travailleurs sociaux, plus-value pour les personnes participantes elles-mêmes."

Les personnes en situation de grande pauvreté détiennent en effet un savoir d'expérience, du fait de leurs luttes quotidiennes pour survivre. Elles ont des connaissances sur le monde environnant et une vision de ce qu'il devrait être pour ne plus exclure les plus faibles.

La démarche du croisement des savoirs avec des personnes du milieu de la grande pauvreté a été initiée par le Mouvement ATD Quart Monde. Elle a été conçue et expérimentée en partenariat avec des institutions universitaires et professionnelles entre 1996 et 2000. Elle crée les conditions du partenariat des personnes en grande pauvreté avec tous les acteurs engagés dans la lutte contre la pauvreté. L'objectif est l'élimination de la pauvreté par la réalisation des droits fondamentaux.

La démarche repose sur la reconnaissance et la réciprocité de trois types de savoirs complémentaires en recherche-formation-action : les savoirs scientifiques, les savoirs d'action, et les savoirs de vie des personnes en grande pauvreté. La reconnaissance de l'autre, c'est ainsi la reconnaissance du savoir qu'il détient et sans lequel mon propre savoir est incomplet.

Cette démarche est :

- mise en œuvre dans le champ de la formation continue par le biais des co-formations. La co-formation a pour objectif le renforcement des compétences entre professionnels et personnes en précarité, pour mieux agir collectivement contre la pauvreté. Elle est particulièrement intéressante dans le secteur de l'Aide sociale à l'enfance, qui représente le champ du travail social le plus en tension.
- en cours d'expérimentation dans la formation initiale des travailleurs sociaux. L'IRTS-LR site de Perpignan expérimente, en partenariat avec ATD Quart Monde, une recherche-action-formation qui prévoit l'intervention des personnes en situation de précarité dans le processus même de formation des étudiants. Cette démarche vise à amener les étudiants « à promouvoir et à mettre en œuvre la participation des personnes accompagnées et à la vivre comme une partie intégrante de leur pratique professionnelle. » (CNLE 2012).

Nous faisons l'hypothèse que c'est en vivant une expérience de croisement des savoirs et pratiques que les professionnels comme les étudiants peuvent réfléchir à leur posture, aux représentations qu'ils ont sur les personnes en situation de précarité et prendre du recul sur leur pratique professionnelle ou de stage. En ce sens, « l'important n'est pas d'acquérir des savoirs mais d'en faire des connaissances, c'est-à-dire des savoirs situés dans une expérience. » (L. Sochard).

En revenant sur l'expérience de co-formations destinées aux professionnels de l'Aide Sociale à l'enfance d'une part, et à travers l'exemple d'une recherche action formation 2014-2015 en centre de formation de travailleurs sociaux, d'autre part, cette communication se propose de :

- Clarifier les impacts, plus values et limites de la démarche pour les professionnels et

étudiants, pour les institutions partenaires, pour les personnes en situation de pauvreté.
-Mettre en évidence les conditions pour que ces différents acteurs puissent co-construire une réflexion collective visant un changement.